

Message du Conseil communal au Conseil général N°2 90 du 25 mai 2009

OBJET : Prendre connaissance du budget prévisionnel de fonctionnement de la crèche-garderie/UAPE les Patachous pour les années 2010/2011/2012 et statuer à son sujet

1. Préambule

La crèche-garderie Les Patachous est active depuis 1997 sur la Commune de Bassecourt-Berlincourt. Elle fournit des prestations d'accueil de la petite enfance, principalement pour les familles dont les parents sont tous deux actifs professionnellement.

La demande croissante en matière d'accueil dans la région incite à rechercher une solution satisfaisante. Le projet prévoit une extension du nombre de places d'accueil par la rénovation du bâtiment de la maison des sœurs et l'ouverture d'une Unité d'Accueil Pour Écoliers, abrégée UAPE.

Avec l'école enfantine, l'école primaire et l'école secondaire ainsi qu'une crèche-garderie, la création d'une UAPE finalise une infrastructure complète en matière d'enseignement et d'accueil.

Cette opportunité représente un avantage pour Bassecourt et les communes de la Haute-Sorne.

2. Extension et chiffres

Le projet global crèche-garderie & UAPE "Les Patachous" prévoit un accroissement de 12 places d'accueil sur un seul site (1 place d'accueil est équivalente à 3 enfants)

Cette extension permet non seulement à cette institution d'accueillir jusqu'à 160 enfants de 0 à 12 ans au lieu des 116 enfants pour 81 familles actuellement, mais encore de diminuer son coût par place d'accueil.

Le budget actuel de 2009 se chiffre à 758'133.-, les budgets prévisionnels avec l'extension UAPE se montent à 1'002'818.- pour 2010, à 1'019'520.- pour 2011 et à 1'036'190.- pour 2012.

La participation entre parents, confédération, canton et communes est la suivante :

Année	Budget	Parents	Confédération	Déficit	Canton (72%)	Communes Jurassiennes
2009	758'133	189'533	0	568'600	409'392	159'208
2010	1'002'818	252'604	41'600	708'614	510'202	198'412
2011	1'019'520	256'980	41'600	720'940	519'077	201'863
2012	1'036'190	261'148	12'000	763'042	549'390	213'652

Remarque : La Confédération participe uniquement lors de nouveaux projets d'extension, cela pour trois années (2010=41'600.-, 2011=41'600.- et 2012= 12'000.-)

3. Préavis des autorités

Le Conseil communal unanime soutient cet objet et recommande au Conseil général d'y adhérer.

Bassecourt, le 25 mai 2009

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

**La Présidente
Françoise CATTIN**

**Le Secrétaire
Michel GUERDAT**

Détail du budget 2010

Charges :		
Personnel éducatif		
Educatrices	529'868.00	
Stagiaires	18'000.00	
Stagiaires ASE	9'000.00	
Remplacements (cours,perfectionnement)	13'000.00	
Direction générale	46'750.00	
Responsable site UAPE	8'548.00	
Personnel administratif	30'322.00	
Personnel intendance	35'554.00	691'042.00
Charges sociales :		
AVS, AI, APG, AC /11.55 %	79'815.00	
Assurance accidents /0.435 %	3'006.00	
Assurance maladie / 3.85%	26'605.00	
LPP 5%	34'550.00	143'976.00
Location		
Crèche	24'000.00	
UAPE	26'000.00	50'000.00
Charges :		
Crèche	2'400.00	
UAPE	2'400.00	4'800.00
Assurances commerciales		1'000.00
Cours de perfectionnement		10'000.00
Supervision d'équipe		2'800.00
Frais généraux :		
Téléphone	2'400.00	
Frais de bureau	3'000.00	
Ports	1'800.00	
Produits entretien	1'200.00	
Pharmacie	800.00	
Alimentation	8'000.00	
Repas de midi (facturation home)	70'000.00	
Jeux, bricolages	4'000.00	
Frais de bus	2'500.00	
Frais de fonctionnement, comité	1'500.00	
Frais divers	4'000.00	99'200.00
Total des charges :		1'002'818.00
Entrées :		
Cotisations des membres	2'100.00	
Facturation aux parents	250'704.00	
Subventions OFAS	41'600.00	
Total des entrées :	294'404.00	
Déficit 2009	708'414.00	
	1'002'818.00	1'002'818.00

Détail du budget 2011

Charges :		
Personnel éducatif		
Educatrices	540'465.00	
Stagiaires	18'360.00	
Stagiaires ASE	9'180.00	
Remplacements (cours,perfectionnement)	13'260.00	
Direction générale	47'685.00	
Responsable site UAPE	8'719.00	
Personnel administratif	30'928.00	
Personnel intendance	36'266.00	704'863.00
Charges sociales :		
AVS, AI, APG, AC /11.55 %	81'411.00	
Assurance accidents /0.435 %	3'066.00	
Assurance maladie / 3.85%	27'137.00	
LPP	35'243.00	146'857.00
Location		
Crèche	24'000.00	
UAPE	26'000.00	50'000.00
Charges :		
Crèche	2'400.00	
UAPE	2'400.00	4'800.00
Assurances commerciales		1'000.00
Cours de perfectionnement		10'000.00
Supervision d'équipe		2'800.00
Frais généraux :		
Téléphone	2'400.00	
Frais de bureau	3'000.00	
Ports	1'800.00	
Produits entretien	1'200.00	
Pharmacie	800.00	
Alimentation	8'000.00	
Repas de midi (facturation home)	70'000.00	
Jeux, bricolages	4'000.00	
Frais de bus	2'500.00	
Frais de fonctionnement, comité	1'500.00	
Frais divers	4'000.00	99'200.00
Total des charges :		1'019'520.00
Entrées :		
Cotisations des membres	2'100.00	
Facturation aux parents	254'880.00	
Subventions OFAS	41'600.00	
Total des entrées :	298'580.00	
Déficit 2009	720'940.00	
	1'019'520.00	1'019'520.00

Détail du budget 2012

Charges :		
Personnel éducatif		
Educatrices	551'275.00	
Stagiaires	18'726.00	
Stagiaires ASE	9'363.00	
Remplacements (cours,perfectionnement)	13'524.00	
Direction générale	48'639.00	
Responsable site UAPE	8'893.00	
Personnel administratif	31'546.00	
Personnel intendance	36'990.00	718'956.00
Charges sociales :		
AVS, AI, APG, AC /11.55 %	82'679.00	
Assurance accidents /0.435 %	3'127.00	
Assurance maladie / 3.85%	27'680.00	
LPP	35'948.00	149'434.00
Location		
Crèche	24'000.00	
UAPE	26'000.00	50'000.00
Charges :		
Crèche	2'400.00	
UAPE	2'400.00	4'800.00
Assurances commerciales		1'000.00
Cours de perfectionnement		10'000.00
Supervision d'équipe		2'800.00
Frais généraux :		
Téléphone	2'400.00	
Frais de bureau	3'000.00	
Ports	1'800.00	
Produits entretien	1'200.00	
Pharmacie	800.00	
Alimentation	8'000.00	
Repas de midi (facturation home)	70'000.00	
Jeux, bricolages	4'000.00	
Frais de bus	2'500.00	
Frais de fonctionnement, comité	1'500.00	
Frais divers	4'000.00	99'200.00
Total des charges :		1'036'190.00
Entrées :		
Cotisations des membres	2'100.00	
Facturation aux parents	259'048.00	
Subventions OFAS	12'000.00	
Total des entrées :	273'148.00	
Déficit 2009	763'042.00	
	1'036'190.00	1'036'190.00

115^{ème} CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE MIXTE DE BASSECOURTProcès-verbal de la séance du mardi 16 juin 2009 – Salle du Conseil général à 19h30

- Président : M. le vice-Président, Joël CHRISTE
Secrétaire : M. Michel GUERDAT, Secrétaire communal
- Présents : Les membres du Conseil communal suivants : Mme le Maire Françoise CATTIN, Mmes Brigitte STEINER, Aline WYSS, Rose-Marie ALLEMANN, MM. Albert ACKERMANN, Raoul JAEGGI, Bernard MAITRE, Gérard RUCH, Claude GIRARDIN.
- Convocation : La séance de ce jour a été convoquée par lettre du 25 mai 2009, par publication dans le Journal Officiel N°21 du 3 juin 2009 ainsi que par affichage public, avec l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Procès-verbal du Conseil général du 28 avril 2009
3. Communications
4. Questions orales
5. Approbation des comptes communaux 2008 (Message N° 286 du 25 mai 2009 du Conseil communal au Conseil général)
6. Crédit de Fr. 290'000.00 pour l'installation UV de traitement de l'eau et remplacement de l'installation de la commande de pompage (Message N°287 du 25 mai 2009 du Conseil communal au Conseil général)
7. Prendre connaissance du budget prévisionnel de fonctionnement de la crèche-garderie/UAPE les Patachous pour les années 2010/2011/2012 et statuer à son sujet (Message N°290 du 25 mai 2009 du Conseil communal au Conseil général)
8. Réponse à la question écrite N°52 "Camp de ski pour l'école primaire"
9. Information Microrégion

M. le vice-Président ouvre la séance, salue les membres du Conseil communal, du Conseil général, le représentant de la presse, de la police locale ainsi que le public. Il donne ensuite quelques informations sur les problèmes de santé de Mme la Présidente qu'il a la lourde tâche de remplacer ce soir. Il passe ensuite à l'ordre du jour.

1. Appel

La parole est donnée au Secrétaire communal M. Michel Guerdat qui procède à l'appel nominal. 31 personnes sont présentes.

6. Crédit de Fr. 290'000.00 pour l'installation UV de traitement de l'eau et remplacement de l'installation de la commande de pompage (Message N° 287 du 25 mai 2009 du Conseil communal au Conseil général)

Personne ne contestant l'entrée en matière, c'est M. Albert Ackermann, Président du dicastère des travaux publics qui présente ce message. Il rappelle l'urgence des dispositions à prendre dans le cadre du PGA, et notamment par une rénovation des installations de la station de pompage qui ne correspondent plus aux normes actuellement en vigueur. Il insiste aussi sur le fait que même si l'eau est bonne aujourd'hui, personne ne peut assurer qu'elle le sera encore demain et que nous ne pouvons pas continuer ainsi de jouer avec le feu avec des moyens de contrôle désuets. M. le vice-Président ouvre une discussion, mais personne ne demandant la parole, il passe le crédit au vote qui est accepté à l'unanimité du Conseil général.

7. Prendre connaissance du budget prévisionnel de fonctionnement de la crèche-garderie/UAPE les Patachous pour les années 2010/2011/2012 et statuer à son sujet (Message N° 290 du 25 mai 2009 du Conseil communal au Conseil général)

L'entrée en matière de ce point de l'ordre du jour n'étant pas combattue, c'est Mme Aline Wyss, Conseillère communale qui présente succinctement le dossier. Elle explique que ce projet est un plus pour la Commune de Bassecourt, tant du point de vue financier qu'au point de vue infrastructure. En effet, ajoute-t-elle, très souvent, lorsque de nouveaux habitants souhaitent s'installer à Bassecourt, la question revient très souvent, à savoir comment sommes-nous équipés au niveau des crèches. M. le vice-Président ouvre ensuite une discussion.

M. Philip Weisser (PS), trouve le principe de développer des structures d'accueil excellent, mais a plusieurs questions en suspens, à savoir :

- la discussion de ce soir débouchera-t-elle sur un vote ?
- le dossier de ce soir a-t-il été présenté au dicastère des finances ?
- une double direction pour la crèche-garderie/UAPE est-elle nécessaire ?
- pourquoi n'existe-t-il aucun détail dans le budget au niveau du personnel, des salaires, des qualifications ?

Mme Wyss répond que la discussion de ce soir va déboucher sur un vote de principe, car pour pouvoir avancer avec le dossier, le gouvernement a besoin de connaître la position du Conseil général face à une augmentation des charges. Mme Wyss ajoute que cet objet n'a pas fait l'objet d'étude spéciale ni au dicastère des finances, ni au dicastère des affaires sociales, ceci suite à une intervention au Service des Communes. Elle poursuit en expliquant que les questions plus précises qui surviendront, à savoir lors de l'élaboration du budget définitif au printemps 2010 ainsi que lors des discussions concernant les constructions seront bien entendues soumises aux organes concernés, mais que pour le moment, ce n'est qu'un vote de principe qui doit montrer au gouvernement que le peuple veut cette structure d'accueil. M. Weisser demande si le vote de ce soir, finalement, ne concerne que le préambule du message. Mme Wyss répond que l'on peut l'interpréter ainsi puisque la première partie du message ne concerne effectivement que l'ouverture de cette nouvelle structure alors que la seconde partie concerne les chiffres. Concernant la double direction, Mme Wyss précise qu'il s'agira d'une codirection pour l'UAPE à raison de 10%, ceci en raison de 2 bâtiments séparés. M. Weisser donne ensuite des explications quant au personnel qu'il est possible d'engager dans les garderies et UAPE, donnant des renseignements techniques au sujet de la différence entre le personnel qualifié niveau tertiaire et le personnel "secondaire 2", possibilité qui permet de faire des économies. Mme Wyss répond qu'en temps voulu, nous serons bien sûr attentifs à ces remarques. M. Michel Houlmann (PDC), demande où en est le projet de construction. M. Alain Christe répond que c'est volontairement que nous n'en avons pas parlé ce soir, car la seule question qui était posée était de savoir si le Conseil général était favorable à cette UAPE et que c'est en acceptant le budget prévisionnel que nous aurons la réponse. Mme Wyss ajoute encore que chaque parti politique recevra ces prochains jours un projet détaillé de la transformation de la Maison des Sœurs en UAPE, et que tout est déjà très avancé.

Plus personne ne demandant à s'exprimer, M. le vice-Président passe au vote, et ce vote de principe est accepté par 24 OUI contre 4 NON et 3 abstentions.

8. Réponse à la question écrite N° 52 "Camp de ski pour l'école primaire"

M. Raoul Jaeggi, Président du dicastère des écoles répond à M. Joël Christe qui était l'auteur de la question écrite. Selon M. Jaeggi, et après étude, un camp de ski coûte environ Fr. 20'000.--, et comme cela a déjà été discuté avec M. Christe, celui-ci sera invité lors de la prochaine séance du dicastère des écoles. En effet, il semble que M. Christe ait des idées quant aux possibilités de financement de ce camp. M. Christe est donc satisfait de la réponse reçue.

9. Information Microrégion

M. Claude Girardin, Conseiller communal et représentant du Conseil communal au comité de pilotage de Microrégion communique que la Commune de Courfaivre a été reçue par des représentants des communes de Microrégion qui s'étaient joints au comité de pilotage et qu'après une saine discussion, il semble que Courfaivre se "tate" encore. Il ajoute ensuite que la ZAM a été acceptée à une large majorité à Bassecourt, malheureusement avec une très faible participation. Il ajoute encore que EBL a présenté aux communes un projet de chauffage à distance pour la ZAM, et que celle-ci devrait bénéficier de subventions à hauteur de Fr. 2'000'000.--, soit Fr. 1'500'000.-- de subventions fédérales et Fr. 500'000.-- de subventions cantonales.

M. le Président donne connaissance d'une interpellation et de deux questions écrites qui sont jointes au présent procès-verbal.

Constatant que l'ordre du jour est épuisé, il remercie chacune et chacun pour leur participation et lève la séance. Il est 20h45

Bassecourt, le 16 juin 2009

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le vice-Président

Joël CHRISTE

Le Secrétaire

Michel GUERDAT

Annexe : 1 interpellation
 2 questions écrites

Distribution : 54 exemplaires
 31 conseillers généraux
 13 suppléants
 1 Mme le Maire
 8 Conseil communal
 1 QJ